

COMMUNE DE DOUÉ-EN-ANJOU  
POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE

les  
Coups d

ouce



LOISIRS ♦ CULTURE  
BSR ♦ BAFA ♦ PSC 1  
AIDE FINANCIÈRE ATTRIBUÉE SOUS CONDITIONS

INFORMATIONS

Service Enfance Jeunesse

Direction de l'Éducation et de l'Action Sociale  
02 41 03 31 90 • enfancejeunesse@doue-en-anjou.fr

Conception Service Enfance Jeunesse - IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Doué  
en  
anjou

Un territoire  Une dynamique

Les Coups d

ouce

, sont des dispositifs d'aide financière de la Politique Enfance Jeunesse de la commune de Doué-en-Anjou. Accessibles sous conditions, ils ont vocation à favoriser l'accès aux loisirs, à la culture, à la mobilité et à la qualification.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Conditions communes à tous les Coups d

ouce

 :

- > justifier d'un « reste à vivre »\* inférieur ou égal à 666€,
- > habiter à Doué-en-Anjou,
- > l'enveloppe allouée au dispositif doit être encore disponible.

\* le calcul du reste à vivre s'effectue sur la base de critères différents de celui du quotient familial. Renseignements au service Enfance Jeunesse.

Conditions propres à chaque Coups d

ouce

 :

> Coup d

ouce

 aux loisirs :

- avoir entre 6 et 25 ans,
- pratiquer une activité auprès d'une structure partenaire,
- solliciter le Coup d

ouce

 entre le 01/09 et le 30/10 (jours ouvrés).

> Coup d

ouce

 à la culture :

- dans le cadre de la saison culturelle de la commune de Doué-en-Anjou,
- accessible aux 6-25 ans et à leur famille (responsables légaux, fratrie),
- s'acquitter d'une participation financière de 2€ ou 3€/place/personne,
- possibilité de choisir jusqu'à 3 spectacles par personne.

> Coup d

ouce

 au BSR

- avoir entre 14 et 25 ans,
- s'engager à donner un coup de main pour une action :
  - \* en faveur de la vie locale (ex : aider à installer un évènement),
  - \* en faveur des aînés (ex : participer à une animation),
  - \* en faveur de la solidarité (ex : aider une association),
- s'inscrire pour passer son BSR dans une auto-école partenaire.

> Coup d

ouce

 au BAFA

- avoir entre 17 et 25 ans,
- compléter le dossier et apporter les pièces demandées,
- honorer son engagement.

Le délai d'instruction du Coup d

ouce

 au BAFA est d'environ 1 mois.

> Coup d

ouce

 au PSC1

- avoir entre 14 et 25 ans,
- suivre une session de formation initiale PSC 1 auprès d'une structure partenaire.

La prise en charge est plus importante lorsque le demandeur se mobilise au sein d'un groupe (40% contre 20% s'il s'inscrit seul).

RENSEIGNEMENTS :

Service Enfance Jeunesse de la commune de Doué-en-Anjou

02 41 03 31 90 • enfancejeunesse@doue-en-anjou.fr

Bureau situé à l'Espace Enfance Jeunesse